

LA FRONTIÈRE FRANCO-ALLEMANDE 1871-1918

A la suite de la défaite militaire française de 1870-1871, la frontière franco-allemande¹ fut modifiée au détriment de la France. C'était la troisième fois depuis 1814. Dès les Préliminaires de paix signés à Versailles entre Thiers et Bismarck (26 février 1871), l'essentiel était acquis; le tracé définitif fut consacré par le traité de Francfort (10 mai 1871). Cette nouvelle frontière² longue de 285 kilomètres partait du Grand-Duché de Luxembourg qui gardait avec la France un étroit contact direct, coupait le Pays-Haut du nord vers le sud sans tenir compte d'aucun élément naturel, puis elle adoptait un tracé nord-ouest - sud-est, traversant le plateau lorrain jusqu'au Donon. Pendant une centaine de kilomètres elle suivait la crête des Vosges, la fameuse "ligne bleue des Vosges" jusqu'au Ballon d'Alsace où elle obliquait pour rejoindre la Suisse.

Cette frontière linéaire entre la France et l'Empire allemand a duré un peu moins d'un demi-siècle, soit un temps relativement bref dans l'histoire des deux nations. Il importe d'abord de définir cette frontière puis il faut expliquer comment la France et l'Allemagne l'ont gérée. Enfin il convient de s'interroger sur les héritages qu'elle a laissés.

Nature de la nouvelle frontière

Pas plus que la frontière de 1815 entre la France et la Confédération germanique à laquelle elle se substitue, cette frontière n'est facile à définir. Il est plus aisé de dire d'abord ce qu'elle n'est pas.

La frontière de 1871 n'est pas une frontière naturelle. Cette notion presque toujours entachée de prétentions étrangères à la nature, doit être maniée avec précaution. Un fleuve est-il une frontière naturelle? Les cas de figure sont si variés qu'aucune règle ne peut être dégagée. Il n'empêche que beaucoup de Français des XIX^e et XX^e siècles ont affirmé et cru que le Rhin devait être la frontière naturelle de l'Allemagne et de la France. Par exemple l'artiste nancéien Emille Gallé (futur fondateur de l'École de Nancy et plus connu pour ses verreries artistiques) présente à l'Exposition universelle de Paris (1889) une grande table décorée d'une marqueterie qui illustre la phrase de Tacite "Le Rhin sépare la Gaule de la Germanie". L'histoire culturelle et psychologique de cette croyance reste encore à

¹ L'analyse allemande la plus récente est celle d'Ilja Mielcke, *Deutschlands Westgrenze*, publiée dans l'ouvrage dirigé par Alexander Demandt intitulé *Deutschlands Grenzen in der Geschichte*, München 1990, pp. 191-233.

² Nous renvoyons à notre thèse *La Lorraine annexée 1870-1918*, Nancy 1976 et à notre livre *La Guerre de 70*, Paris, A. Fayard, 1990 où l'on peut trouver de multiples références au thème de la frontière. Sur les problèmes techniques de délimitation: Aimé Laussedat, *La délimitation de la frontière franco-allemande*, Paris 1901.



La frontière entre la France et l'Allemagne 1870-1918

faire. Revenons à la frontière de 1871; elle suit sur une partie de son tracé, seulement, du Donon au Ballon d'Alsace, une limite naturelle, la ligne de crêtes des Vosges, la fameuse "ligne bleue des Vosges". Jamais cette ligne n'avait été auparavant une frontière. En l'utilisant à cette fin, le traité de Francfort a vraiment créé un fait nouveau.

La frontière de 1871 n'est pas une frontière culturelle. Jusque là la France avait dans son espace national des populations dont la langue maternelle était un dialecte germanique. A Francfort l'Empire allemand annexe ces territoires de langue allemande mais aussi une ville (Metz) et des terres de langue et de culture françaises depuis des siècles.

La frontière de 1871 n'est pas vraiment une frontière militaire. On a écrit que le vainqueur avait démantelé le système fortifié français (annexion de la place de Metz) et ouvert la route de Paris. Rappelons qu'en 1814, en 1815 et en 1870, la route de Paris avait été facilement ouverte et qu'à trois reprises, les places fortifiées avaient démontré leur totale inefficacité. Pour les Allemands, les territoires conquis forment un glacis protecteur qu'il va falloir aménager en fonction de leurs intérêts afin de surveiller une France toujours dangereuse, une "grande nation" toujours tentée de renouer avec les vieux démons conquérants de la Révolution et de l'Empire. Pour les Français, cette nouvelle frontière est un désastre national, une "plaie béante", "une brèche terrible"; elle impose de repenser au plus vite le système de protection du pays. A partir de 1871 toute la réflexion et l'action militaire française ont été dominées par l'impératif de la frontière.

Cette frontière qui n'est ni naturelle et ni culturelle, qui est si peu militaire, est d'abord le résultat d'un rapport de force défavorable à la France. Bismarck a imposé les annexions que la victoire militaire des Etats confédérés lui permettait d'arracher. Il a fait quelques concessions à Thiers: il lui a laissé Belfort et en Lorraine il a été moins loin que certains généraux ne l'auraient souhaité. Il n'ignorait pas que Thiers devait gérer le troisième recul territorial de la France: 1814 (perte de la rive gauche du Rhin), 1815 (perte de la Sarre), 1871 (perte de l'Alsace-Lorraine). Pour les Français, cette nouvelle frontière est une frontière d'humiliation et de défaite. A la différence de ce qui s'était passé en 1814 et en 1815, les changements territoriaux de 1871 ne sont pas acceptés par les populations concernées, Bismarck a refusé de consulter le suffrage universel car un cinglant désaveu était prévisible. Ce refus a nourri les protestations des Alsaciens-Lorrains à Bordeaux (1871) et à Berlin (1874). Ce refus a nourri tout le discours français ultérieur sur la frontière injuste. Beaucoup de Français faisaient une distinction entre une frontière légale et une frontière juste. En terme de droit international, la frontière de 1871 était légale puisque la France avait signé le traité de Francfort et que les grands Etats européens avaient reconnu les faits accomplis. En terme de droit des gens, les Français et les Alsaciens-Lorrains jugeaient cette frontière légale profondément injuste puisqu'elle ne respectait pas le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce fut la conscience de cette injustice qui a nourri l'hostilité des Français à l'égard de l'Allemagne et le désir de revanche. Le gouvernement français qui était tenu de respecter le traité de

Francfort, était souvent placé en porte-à-faux par rapport à une partie de son opinion publique. Beaucoup de Français pensaient que cette frontière ne durerait pas et qu'un jour ils assisteraient à la victoire du vrai droit (celui des peuples à disposer d'eux-mêmes) sur des solutions légales imposées par la force. Ils allaient en pèlerinage jusqu'à la frontière et la franchissaient avec un serrement de coeur. Tous les ans se déroulaient à Mars-la-Tour des cérémonies commémorant les combats du 16 août 1870. Un évêque de Nancy, Mgr. Turinaz³ y vint souvent et y prononça des "sermons patriotiques" qui eurent un retentissement tel que le gouvernement français, craignant des incidents, lui conseilla à plusieurs reprises, l'abstention. Si l'on relit aujourd'hui ces textes, on s'aperçoit qu'ils ont beaucoup vieilli et perdu leur force d'évocation. Ils étaient accordés aux aspirations et à la sensibilité des contemporains. Dire que "les frontières ne sont pas immuables" que "la France depuis plus de vingt ans, se souvient, se prépare et espère", répéter que l'armée "image vivante de la nation ... n'a jamais été plus unie, plus disposée à tous les sacrifices ...", n'était certes pas appeler directement à la revanche, mais c'était, comme le disait Bismarck "souffler sur la braise qui couvait sous la cendre", c'était ranimer "les patriotiques espérances", c'était suggérer que la frontière de 1870 était injuste et que cette injustice aurait une fin. A ce propos, retenons une anecdote révélatrice rapportée par Louis Madelin alors étudiant en histoire à l'Université de Nancy. Elle concerne son professeur Christian Pfister, un Alsacien républicain, établi par la force des choses à Nancy. Le savant médiéviste avait coutume de passer avec ses agrégatifs une journée de détente entre l'écrit et l'oral de leur difficile concours. Cette année-là (vers 1890), il les avait emmenés à Brin-sur-Seille; la petite rivière en cet endroit délimitait la frontière franco-allemande. Louis Madelin⁴ raconte: "Nous déjeunâmes et, comme il faisait chaud, on alla s'asseoir sur les bords de la petite rivière qui va rejoindre à Metz les eaux de la Moselle. Pfister regardait l'autre rive en silence et moi, à côté de lui, je partageais sans doute ses pensées: "Voyez-vous, Monsieur Madelin, dit-il tout à coup, il faut revenir souvent en face de cette frontière provisoire; il faut un peu se retourner le couteau dans le coeur; croyez-vous que ces braves gens qui cultivent la terre de ce côté-ci ne soient pas des Français? Et cependant, les jeunes gens coifferont la casque à pointe parce que M. de Moltke l'a voulu. N'est-ce pas une infâmie? Mais cette histoire-là, ça aura une fin, vous verrez!". Cette conviction de Christian Pfister était partagée par l'immense majorité des Français.

D'un côté les Allemands étaient arqueboutés sur le droit international et le respect des traités; de l'autre les Français espéraient la fin de l'injustice et le retour des provinces perdues. Ces deux positions inconciliables étaient le fondement de l'antagonisme franco-allemand et rendirent délicate la gestion nécessaire de la nouvelle frontière.

³ Charles-François Turinaz, *Discours patriotiques*, Nancy 1900; René Hogart, *Mgr. Turinaz, évêque de Nancy et de Toul, 1838-1918*, Nancy 1938; Marie-Christine Pierre, *Les idées politiques de Mgr. Turinaz*, Thèse Nancy, dact. 1982.

⁴ Louis Madelin, "Les années nancéiennes de Christian Pfister", dans: *Annales de l'Est*, 1934.

Une frontière ouverte

Comme la frontière antérieure entre la France et la Prusse, la frontière de 1871 était une frontière ouverte. Le contrôle instauré pendant la guerre franco-allemande fut levé le 1^{er} janvier 1873. Nos contemporains qui ont dans l'esprit le rideau de fer imaginent parfois cette frontière comme une barrière militarisée, surveillée, hérissée de barbelés que des héros intrépides franchiraient au péril de leur vie. La réalité était toute différente. Certes la frontière était matérialisée par le poteau-frontière avec "son aigle sinistre" et l'inscription "Deutsches Reich" qui irritait tant les Français mais elle a été presque toujours ouverte aux hommes, au commerce, aux capitaux.

Sauf entre 1887 et 1891, années difficiles, les frontaliers circulaient sans entrave, se rendaient librement à leurs champs, au village voisin. Désormais, les trains s'arrêtaient longuement à des stations⁵ dont on ignorait jusque-là l'existence: Pagny-sur-Moselle et Novéant sur la ligne Nancy-Metz, Deutsch-Avrincourt et Igney-Avrincourt sur la ligne Strasbourg-Paris, Chambrey et Moncel sur la ligne Château-Salins-Nancy, Batilly et Amanvillers sur la ligne Briey-Metz, Fontoy et Audun sur la ligne Thionville-Longwy, Vieux-Moutiers sur la ligne Mulhouse-Belfort. Dans ces gares des commissaires de police spéciaux français et allemands surveillaient le mouvement des voyageurs et des douaniers contrôlaient le trafic des marchandises. Ces fonctionnaires subalternes sont oubliés depuis longtemps. Un seul a laissé son nom dans l'histoire, il s'agit de Guillaume Schnaebelé. Cet Alsacien avait d'abord été professeur puis, sous le Second Empire, il était devenu commissaire spécial à Thionville; remarqué pour son excellente connaissance de l'allemand, il avait accompagné à Ems l'ambassadeur Benedetti. Après la guerre de 1870, il refusa les propositions allemandes et fut nommé en Meurthe-et-Moselle d'abord à Briey puis à Pagny-sur-Moselle sur la ligne Nancy-Metz où il resta 16 ans en fonction. Dans un article paru dans les *Annales de l'Est*⁶, Guy Cabourdin a analysé les 398 rapports de Schnaebelé conservés aux archives de Meurthe-et-Moselle. Le préfet de ce département portait sur son subordonné une appréciation très flatteuse: "M. Schnaebelé est le meilleur de nos commissaires spéciaux et celui qui fournit les renseignements les plus sûrs. C'est un fonctionnaire exact et actif, très estimé dans le pays ...". Schnaebelé avait deux inspecteurs-adjoints sous ses ordres. Outre la vérification de l'identité des voyageurs, ces commissaires spéciaux recueillaient des renseignements. Les Allemands, comme les Français, entretenaient un réseau de correspondants. Par ses fonctions antérieures et ses relations, Schnaebelé avait des antennes en pays annexé; comme pour ses collègues, on hésite à prononcer le nom d'espionnage mais, à l'époque, ne l'oublions pas, on voyait des espions partout. Leurs rapports dont beaucoup sont encore conservés, fourmillent de renseignements sur la vie économique, les échanges commerciaux; ils étaient nourris par les conversations, les coupures de

⁵ Jean-Pierre Bureau, *Les gares-frontières françaises issues du Traité de Francfort*, Maîtrise Nancy, 1970.

⁶ Guy Cabourdin, "Schnaebelé et l'Alsace-Lorraine", dans: *Annales de l'Est*, 1963.

journaux. Ces textes sont très révélateurs de l'atmosphère, de la sensibilité de l'époque. Ils montrent une frontière calme et paisible, perméable aux hommes et aux produits. Le commissaire d'Amanvillers notait le passage de travailleurs temporaires de la région de Pierrepont qui, "en raison du chômage, viennent comme terrassiers dans les forts de Metz; ils l'avouent à leur grande honte, mais ils doivent nourrir leurs familles". Les premiers travailleurs italiens migrants étaient signalés: "ce sont des terrassiers qui font le va-et-vient entre Metz et Verdun; ils offrent leurs bras là où on les accueille". Des personnages plus importants retenaient l'attention des commissaires. En 1879, Madame Thiers, invitée par la ville de Nancy pour l'inauguration de la statue élevée en l'honneur de son mari, avait absolument voulu visiter Metz. "Nous n'avons pas réussi à l'en dissuader; des amis politiques, sa soeur, moi, trouvons à ce voyage des inconvénients. Elle pouvait donner lieu à une manifestation de la part des habitants, qui aurait irrité contre eux les Allemands, ou elle pouvait être l'objet de politesse et d'offres de service faits par les autorités prussiennes, ce qui eut été désagréable à accepter et très délicat à refuser en bons termes. Je l'accompagnai dans cette excursion qui se fit tout à fait incognito! Partis à huit heures du matin, nous nous étions de retour à Nancy à quatre heures ..."7.

Tout ne se passait pas aussi aisément. Dans la presse française, on pouvait lire assez souvent des articles ou des lettres qui se plaignaient des agissements tâtilons des subalternes allemands. Ceux-ci avaient reçu des consignes très strictes: ils ne devaient pas laisser sortir les jeunes gens de plus de 17 ans dont les papiers militaires n'étaient pas en règle et ils devaient refouler tous ceux qui, venant de France étaient au regard de l'armée allemande dans une situation irrégulière. A partir du milieu de l'année 1886, le climat des relations franco-allemandes se dégrada ce qui eut rapidement des répercussions à la frontière. Les propos et les attitudes du général Boulanger, le nouveau ministre français de la Guerre, inquiétaient Bismarck qui, de son côté, avait des difficultés pour faire voter un troisième septennat militaire. Le chancelier allemand dut dissoudre le Reichstag et mener une campagne électorale sur le thème de la menace française. On parlait de mouvements de troupes, de guerre imminente; des journaux, des fonctionnaires se faisaient l'écho de rumeurs invérifiables. Les élections gagnées, Bismarck prit ombrage des mauvais résultats des candidats gouvernementaux en Alsace-Lorraine et prit des mesures de germanisation; des opposants furent expulsés dont le député protestataire de Metz, Dominique Antoine (1^{er} avril 1887). De part et d'autre, on était nerveux; un signe parmi d'autres, le fameux poteau frontière entre Arnville et Novéant fut renversé six à sept fois durant les mois de mars et d'avril au grand mécontentement des Allemands. Le 24 avril 1887, les Français apprenaient avec surprise l'arrestation survenue la veille du commissaire spécial de police de la gare de Pagny, Guillaume Schnaebelé⁸ dont nous avons parlé plus haut et son incarcération à la prison de Metz. Il avait été convoqué en territoire allemand par

7 Frédéric de Carcy, *Mémoires*, Nancy 1979.

8 Gérard Sawicki, *La perception de l'affaire Schnaebelé par la presse régionale*, Maîtrise Nancy, 1992 et notre article de jeunesse "En marge de l'affaire Schnaebelé", dans: *Cahiers Lorrains*, 1966.

son collègue Gautsch à un rendez-vous de service auquel il s'était rendu sans méfiance; puis sur ordre de Bismarck, il a été arrêté par des agents de police qui l'attendaient. En quelques heures les passions se déchaînèrent et la presse française exigea la libération immédiate du commissaire victime d'un guet-apens. Le ton monta très vite et la crainte de la guerre se profila dangereusement. Le gouvernement français dirigé par René Goblet était divisé; certains voulaient riposter à cette provocation de Bismarck et le ministère de la Guerre Boulanger parlait d'envoyer un ultimatum à Berlin. C'était prendre le risque d'une dangereuse escalade. Très vite, le gouvernement français apprit que Berlin n'était pour rien dans cette affaire, que l'ordre d'arrestation avait été donné au niveau régional, que le réseau de renseignements que Schnaebelé entretenait dans la terre d'Empire avait été en partie démasqué. Le Président de la République Jules Grévy⁹, qui avait de l'expérience et avait vécu la guerre franco-allemande, souhaitait l'apaisement. Il fit prévaloir la négociation. Le 29 avril 1887, Schnaebelé fut relâché, muté à Laon (dans l'Aisne) puis placé en position de retraite. (Il avait d'ailleurs 60 ans.) L'affaire Schnaebelé a laissé beaucoup de traces d'abord dans la vie politique française (le Boulangisme en sortit largement), ensuite dans les relations franco-allemandes; longtemps on rappela les circonstances de l'arrestation du commissaire pour souligner la brutalité, la mauvaise foi, la recherche délibérée de la provocation par Bismarck. Rares furent les Français qui acceptèrent de croire que l'explication officielle était la bonne. A la suite de l'affaire Schnaebelé, les relations entre les deux pays restèrent médiocres d'autant plus que dans la Terre d'Empire, Bismarck cherchait à affaiblir les liens que les annexés avaient conservés avec la France. Il prit une mesure qui, à l'époque, fut jugée monstrueuse, celle d'exiger un passeport pour entrer ou sortir des pays annexés. Les Français devaient demander le document à Paris à l'ambassade d'Allemagne; les Alsaciens-Lorrains devaient adresser leur demande dans chaque chef-lieu à un bureau ouvert seulement le matin trois jours par semaine. Les fonctionnaires étaient débordés et, même en cas de réponse favorable, les délais étaient longs. Le but recherché était de réduire les contacts entre les optants établis en France et leurs familles et amis restés en pays annexé. Il n'a guère été atteint car les contrôles étaient peu rigoureux. Avec quelque habileté et quelque complicité, on pouvait passer à travers les mailles du filet. Le messin Paul Jeandelize étudiant en médecine à Nancy, nous a raconté qu'il allait sans passeport rendre visite à son oncle Henry à Metz; il passait la frontière par les vignes entre Arnaville et Novéant. Une fois arrivé à Metz, il évitait de se faire remarquer par les policiers municipaux. Dans la plupart des villages où il n'y avait aucun Allemand, cette précaution était inutile. Dans le cas d'une dénonciation anonyme, c'était au pire l'expulsion après quelques jours de détention.

Cette période des passeports a laissé dans les mémoires de mauvais souvenirs; elle a entraîné une foule d'incidents dont la presse française rendait compte en termes acides à l'égard de l'Allemagne. En décembre 1888, un journaliste du *Figaro* qui se

⁹ Bernard Lavergne, *Les deux présidences de Jules Grévy*, Paris 1966 et les analyses de Pierre Guillen, *L'expansion (1881-1898)*, Paris, 1985.

rendait à Constantinople par l'Orient-Express avait négligé de demander un passeport car il devait seulement traverser l'Allemagne. A Deutsch-Avrécourt, on le pria de descendre. Il se mit à parlementer. En vain. Un employé lui lança en guise d'adieu: "Tous les rédacteurs du *Figaro* sont des cochons"¹⁰. Il ne faudrait pas dramatiser: l'administration allemande, malgré sa lenteur calculée, pouvait être bienveillante. Paul de Geiger, directeur de la Faïencerie de Sarreguemines, demanda des passeports pour son vieux père très âgé (il n'avait pas opté et habitait Paris) et pour le médecin qui l'accompagnait. Il obtint rapidement satisfaction.

En 1891, Guillaume II fit un geste. Il abrogea le régime des passeports. Seuls restèrent soumis à cette obligation les militaires français en service actif, ce qui touchait de nombreuses familles. Par exemple, le marquis de Pange attaché militaire français à Vienne, le père de l'écrivain Jean de Pange, devait chaque année pour passer quelques semaines dans son château lorrain demander et obtenir le fameux document. Les civils étaient totalement libres. Au début du vingtième siècle, Maurice Barrès vint souvent en pays annexé; il séjourna à Metz à la *Ville de Lyon* recueillant les informations grâce auxquelles il rédigea son roman messin "Colette Baudoche", publié en novembre 1908; ce texte irrita tellement les autorités allemandes que Barrès jugea prudent de ne plus se montrer. Il fit cependant encore une conférence publique en 1911.

En dehors de l'affaire Schnaebelé, les incidents de frontière ont été de faible ampleur et toujours aisément réglés. En 1893, un garde forestier allemand abattit par inadvertance à Vexaincourt (Vosges) un braconnier français. Les deux parties réussirent à apaiser l'émotion¹¹. De temps en temps sur les trains, on lisait des inscriptions injurieuses: par exemple à Pagny-sur-Moselle, on trouva en 1900 une tête de cochon coiffée d'un casque à pointe avec l'inscription "Wilhelm der Zweite". Un responsable la fit effacer.

Un incident mineur qui se produisit à Pagny-sur-Moselle¹² en 1894 est révélateur de la façon dont les autorités françaises traitaient les affaires de la frontière. Un mécanicien et un chauffeur de train allemands qui sortaient d'une auberge, furent agressés par deux maçons. Les Allemands rentrèrent en Allemagne sans avoir porté plainte. En France, les maçons furent poursuivis, jugés et condamnés respectivement à 8 et à 40 jours de prison. La presse parisienne s'émut de la sévérité de ces peines. Interrogé par le préfet, le président du tribunal justifia la sentence en ces termes: "Il importe que nos villages frontières ne soient pas le théâtre d'incidents dont on ne peut jamais mesurer la portée et les conséquences. Si la belle harmonie entre nous et nos voisins, venait à se rendre, il importe que ce ne soit pas nous, Français, qui ayons tort". Nous sommes après l'affaire Schnaebelé. Cette volonté de gérer avec prudence et rigueur mérite d'être soulignée.

¹⁰ A.D. Moselle 3 AL 230 et article du *Figaro*, 18 décembre 1889.

¹¹ Louis Sadoul, "L'incident de Vexaincourt", dans: *Le Pays Lorrain*, 1936.

¹² David Fumex, *La gare-frontière de Pagny-sur-Moselle*, Mémoire Maîtrise Nancy, 1991.

Echanges franco-allemands et interpénétrations d'intérêts

Jusqu'en 1870, l'essentiel du commerce franco-allemand passait par les gares de Forbach et de Strasbourg. Désormais il était contrôlé principalement à Pagny-sur-Moselle, à Avricourt, à Montreux-le-Vieux. Ces gares jusque-là inconnues virent passer désormais un trafic considérable. Il fallut les agrandir, installer un réseau nouveau, construire des bâtiments de service. Dans un mémoire récent, David Fumex¹³ a étudié la gare de Pagny-sur-Moselle. En 1869 c'était une gare minuscule; elle était classée 328^e avec un trafic annuel en petite vitesse de 1975 tonnes. Soudainement elle fut promue au rang des grandes gares marchandes. En 1871 le trafic s'était élevé à 194 000 tonnes; en 1913 il avait atteint 1 058 000 tonnes. Il n'est pas question ici d'examiner les fluctuations d'un trafic lié à l'activité économique générale, aux tarifs douaniers, au climat des relations franco-allemandes. Passaient par Pagny les cotons filés d'Angleterre, le café qui avait débarqué à Anvers, le coke de la Ruhr, la houille de Sarrebruck, les produits des industries mécaniques allemandes.

Les Français expédiaient des céréales (surtout des ventes ponctuelles) et des farines, des pommes de terre (vers les féculeries de Belgique), des raisins et des vins, des porcs de la Woëvre et du pays de Briey vers Metz. Les ventes de chevaux étaient des affaires prises très au sérieux en raison de leur implication militaire: "Un dénommé Lévy, marchand de chevaux à Uckange, qui a opté et s'est établi à Etain, fait du commerce; il conserve quelques chevaux qui seraient destinés à l'armée allemande; cette assertion reste à vérifier", notait le commissaire Schnaebelé en avril 1875.

Dans les années qui suivirent la guerre de 1870/1871, les Français expédiaient en Allemagne du minerai extrait dans le bassin de Nancy, des produits métallurgiques et des articles de fonderie. L'usine de Pont-à-Mousson contrôlée jusqu'en 1888 par la famille Roechling plaçait en Allemagne de grosses commandes de tuyaux. Le retour au protectionisme douanier en Allemagne porta après 1880 un coup très dur aux exportations françaises (10 marks la tonne pour les fontes brutes, 25 marks la tonne pour le fer et les aciers puddlés). Le charbon sarrois continua à se vendre malgré la concurrence des houilles belges et françaises; une partie passait par la gare de Moncel ou par la voie d'eau. Au début du XX^e siècle, les échanges s'intensifièrent, à la suite de l'ouverture des mines de fer du bassin de Briey dans lequel plusieurs industriels allemands de Lorraine annexée avaient acquis des participations (Thyssen à Saint-Pierremont, Roechling à Valleroy). Ce minerai passait aux gares d'Amanvillers et de Fontoy. L'antagonisme franco-allemand n'a pas empêché les échanges commerciaux; en revanche il a limité les formes de coopération industrielle et les interpénétrations d'intérêts. En 1850 un Prussien pouvait installer une affaire à Nancy ou à Metz, participer à une société sans soulever une seule objection. Dans un article récent intitulé *Les Prussiens à Pont-*

¹³ cf. n. 12; Léon Strauss, "Deutsche Eisenbahnbaupolitik", in: *Elsass-Lothringen*, Frankfurt, 1927; P. Wolff, "Die Reichseisenbahnen", in: *Das Reichsland Elsass-Lothringen*, Bd. I, Frankfurt, 1931.

à-Mousson¹⁴ j'ai expliqué la part prise par les Prussiens Emil Haldy et Karl Roechling à l'essor des fonderies de Pont-à-Mousson. En 1910, une telle opération aurait été impossible; elle aurait été dénoncée avec indignation dans la presse. A Pont-à-Mousson Franz Haldy le fils d'Emil Haldy l'un des fondateurs était resté gros actionnaire et commissaire aux comptes. Camille Cavallier le président directeur général entretenait avec lui une correspondance régulière. Quand Haldy venait à Pont-à-Mousson, Cavallier envoyait sa voiture le chercher à la gare de Remilly. Jamais le nom de Haldy n'a été prononcé dans une assemblée de la société. Jamais le nom de Haldy n'a figuré sur un quelconque imprimé de la société de Pont-à-Mousson. C'était un ordre de Cavallier. Il ne fallait pas que l'on put dire qu'une firme aussi française avait un Allemand de Sarrebruck parmi ses actionnaires: Dans les années 1910, les participations allemandes dans les sociétés minières étaient régulièrement dénoncées¹⁵ dans la presse nationaliste de Paris et de Nancy; on reprochait aux industriels d'avoir accepté ce que Bismarck n'avait pas pu imposer par la force! Les sociétés en question ont cependant pu commencer à exploiter leurs concessions mais elles étaient sur le qui-vive. Le nationalisme économique inexistant avant 1870, s'était développé; il était devenu une composante de la psychologie collective des Français et la collaboration industrielle avec des Allemands pouvait être une tare. La frontière était loin d'être une barrière et la famille de Wendel avait su s'adapter à cette réalité qui s'était imposée à elle. Elle avait bâti une entreprise à cheval sur la frontière. Il n'empêche que, de part et d'autre, l'esprit de la frontière était un obstacle redoutable pour toute forme de coopération économique.

La défense de la frontière

En France comme en Allemagne, on savait que le traité de Francfort était fragile; personne n'était en mesure de dire combien de temps il serait respecté. Tout dépendait de l'équilibre des forces et des circonstances. La frontière était aussi une limite militaire et sa protection s'inscrivait logiquement dans la politique militaire des deux pays.

Au lendemain de la défaite, le gouvernement français, isolé, se plaça dans une perspective purement défensive¹⁶. Il fallait fermer au plus vite la "plaie béante" qui dans le cas d'une nouvelle invasion, laisserait la route de Paris sans protection. L'Allemagne était l'ennemi principal; on craignait de sa part une attaque brusquée. Pour éviter toute mauvaise surprise, on mit en place un bouclier formé de trois camps retranchés de Verdun¹⁷, Toul et Epinal. Ces môles de résistance obligerait l'ennemi à s'engager dans deux trouées, la première au nord de

¹⁴ François Roth, "Les Prussiens à Pont-à-Mousson", dans: *Annales de l'Est*, 1988.

¹⁵ Raymond Poidevin, *Les relations économiques et financières entre la France et l'Allemagne, 1898-1914*, Paris 1969.

¹⁶ Jean-Charles Jauffret, "La défense des frontières françaises et l'organisation des forces de couverture, 1874-1895", dans: *Revue historique*, 1988.

¹⁷ Se rapporter aux travaux de Gérard Canini dont la synthèse a été présentée dans: *Histoire de Verdun*, Toulouse 1982, p. 238-246.

Verdun vers Stenay et la seconde entre Nancy et Epinal dans la région de Charmes. A ce nouveau système de protection le général du génie Séré de Rivières a attaché son nom. Sa fonction serait de retarder l'ennemi afin de faciliter la concentration de l'armée française prévue plus au sud sur l'axe Langres - Chaumont - Châlons-sur-Marne. Le choix de cette défense en profondeur sacrifiait délibérément Nancy, laquelle dans l'hypothèse d'un conflit, serait déclarée ville ouverte.

Belfort "boulevard de la France de l'Est", "lambeau de l'Alsace", bénéficia d'une attention privilégiée. "Il est une question qui ne comporte aucun ajournement, c'est celle de la défense de la Trouée de Belfort". Des nouveaux forts en maçonnerie furent construits en 1874-1875. La voie ferrée Epinal-Lure fut rapidement équipée. En Franche-Comté, dans la vallée de la Saône et jusqu'à Langres, tout un dispositif fortifié était destiné à arrêter une invasion du type de celle de 1870.

En arrière de ce bouclier, une seconde ligne fut édiflée; elle s'appuyait sur Reims, Langres, Dijon à l'est, sur Reims, Laon et la Somme à l'ouest. Sur les côtes de Champagne était prévue la concentration d'une forte armée de 200 000 hommes en attendant la mobilisation de l'ensemble des forces disponibles. Dans ce dispositif, le général commandant la VI^{ème} région militaire établi à Châlons tenait un rôle-clé. Le bouclier et les fortifications de seconde ligne furent assez rapidement mis en place. Les crédits furent dégagés et à la fin des années 1870 les ouvrages de maçonnerie avaient été construits. Pour ménager la Belgique dont les forces étaient encore, pour l'essentiel, tournées contre la France, Mézières et Charleville furent laissées en l'état. C'était une faiblesse car, dès cette époque, on ne pouvait négliger un éventuel passage de l'armée allemande par la Belgique. Les forces de couverture choisies parmi les meilleures unités disponibles, avaient pour mission de retarder la progression de l'ennemi et de protéger la concentration de l'armée prévue autour de Langres-Chaumont, donc assez au sud. Le réseau ferré fut amélioré par des rocade permettant de faire converger les troupes vers les lieux où elles prendraient la formation de combat. Les carences de 1870 avaient été corrigées. Dans son livre *La Revanche*¹⁸, Henry Contamine a examiné les plans successifs de concentration. Il montre que leur conception était défensive jusqu'à la fin des années 1880.

Pour le nouvel Empire allemand, l'Alsace-Lorraine était un glacis protecteur; les dirigeants civils et militaires du *Reich* l'ont souvent répété. Comment organiser cet espace au mieux des intérêts stratégiques allemands? L'état-major allemand accordait alors plus d'importance au mouvement qu'aux fortifications permanentes. Parmi celles qu'il reçut en héritage, il fit un rapide inventaire. Marsal et Phalsbourg, places périmées, furent démantelées, Strasbourg fut débastionnée, Thionville resta en l'état quoique sa valeur militaire fut à peu près nulle. Par contre, les quatre forts extérieurs de Metz commencés par les Français furent achevés et reçurent les noms des vainqueurs de 1870: Manstein, Alvensleben, Frédéric-Charles. Désormais ils étaient tournés contre Verdun et Toul. La ligne des Vosges ne fut pas fortifiée pas plus que le sud de l'Alsace face à Belfort. On

¹⁸ Henry Contamine, *La Revanche, 1871-1914*, Paris 1957.

pensait que l'espace entre Vosges et Rhin était trop étroit pour qu'une attaque française put se déployer. Seules les vallées vosgiennes furent verrouillées par des forts d'arrêt afin d'empêcher les troupes françaises de déboucher à l'improviste en Alsace. De toute façon, l'état-major allemand, convaincu de la supériorité de mouvement, perfectionna son outil militaire dans ce sens. L'Alsace-Lorraine était occupée par des troupes de couverture dont l'objectif était autant la défense que l'affirmation de la nouvelle souveraineté. Le XV^{ème} corps d'armée dont le commandement était à Strasbourg ne dépassait pas 50 000 soldats. La garnison de Metz restait faible, 7 à 8 000 hommes, pas plus qu'à l'époque française. Manifestement l'état-major allemand ne craignait pas une attaque française brusquée. C'était plutôt les Français qui craignaient l'inverse, la ruée de la garnison de Metz vers la Woëvre et Verdun.

Dans les années 1890, deux données, l'une technique, l'autre diplomatique se conjuguèrent pour changer la physionomie militaire de la frontière. L'invention de l'obus à la mélinite rendait désormais les ouvrages bastionnés de pierre extrêmement vulnérables. A peine achevés les forts Séré de Rivières comme les forts détachés autour de Metz étaient périmés à moins de les protéger par des couches de sable ou de béton armé. L'avenir était aux fortifications enterrées. Des deux côtés, le système fortifié était à repenser. La seconde donnée était d'ordre diplomatique et découlait de l'abandon des liens privilégiés entre l'Empire allemand et la Russie. Désormais libres de leurs mouvements, les dirigeants russes se rapprochèrent de la France et conclurent avec elle en 1893 un traité défensif. Cette alliance était fragile, elle n'en était pas moins réelle et obligea l'Allemagne à prendre au sérieux l'hypothèse d'une éventuelle guerre sur deux fronts. Ces deux données conjuguées conduisirent l'état-major allemand à viser la répartition de ses forces et à fortifier un point essentiel de la frontière occidentale. Dans ce contexte fut construit le camp retranché de Metz. Les travaux qui s'étendirent sur plus de vingt ans aboutirent à la construction des *Festén*, vastes forts enterrés, bétonnés et cuirassés. Avec Thionville, le périmètre de la place était d'environ 70 kilomètres. C'était l'ensemble fortifié le plus puissant du monde; il était quasiment invulnérable. Parallèlement, la densité militaire était étoffée avec la création du XVI^{ème} corps d'armée (Metz). Les garnisons et camps de Bitche, Sarrebourg, Dieuze et Morhange tenaient l'espace ouvert entre Metz et les Vosges ce que, en langage militaire, on appelait la trouée de Lorraine. Chaque année ou presque Guillaume II visitait les travaux en cours et dirigeait des manoeuvres. A cette occasion, il prononçait des allocutions improvisées dont il avait le secret. Du côté français, l'alerte de 1887 avait incité à prendre certaines précautions en cas d'attaque brusquée. On engagea la modernisation des forts Séré de Rivières; certains d'entre eux sont dotés d'une protection bétonnée et de tourelles cuirassées. Des forts nouveaux comme Vaux et Douaumont répondaient aux nouvelles exigences. En avant des forts on mit l'accent sur les ouvrages de campagne. Surtout on augmenta les effectifs de couverture. Un nouveau corps d'armée, le XX^{ème}, fut créé avec les divisions de Toul et de Nancy. Les garnisons furent renforcées à Toul, Saint-Mihiel, Montmédy, Nancy et Epinal. Les plans de concentration se rapprochaient de la frontière et se situaient désormais au nord de Châlons, entre Toul et

Neufchâteau, entre Epinal et Belfort. A Nancy, la fameuse "division de fer" était l'unité d'élite du nouveau XX^e corps. On se dégageait du comportement défensif pour envisager, en cas de guerre, une offensive en Lorraine entre Metz et les Vosges (plan XVII). Un jeune député de Nancy, Louis Marin, trouvait inacceptable que Nancy demeurât sans protection. A la suite d'une active campagne, il obtint la fortification des hauteurs du Grand Couronné¹⁹. Les travaux étaient loin d'être achevés quand éclata la première guerre mondiale.

Trente ans, quarante ans après, la frontière s'est militarisée; ce n'était pas une barrière continue comme plus tard la Ligne Maginot ou le Westwall. A la frontière on ne voyait ni blockhaus ni barbelés mais la calme étendue des champs et des forêts. Les Vosgiens regardaient avec nostalgie vers la ligne bleue des Vosges qui barrait l'horizon et ils pensaient à "l'Alsace fidèle, ou coeur toujours français".

Au début du vingtième siècle, la frontière n'a jamais été aussi calme et aussi paisible. Elle se franchissait sans aucun problème. Les Allemands venaient à Nancy regarder la célèbre place Stanislas. Maurice Barrès conduit professeur Asmus (personnage de 'Colette Baudoche') admirer cette merveille du génie français. Seulement les Allemands devaient être prudents et ne pas attirer l'attention sur eux par un détail vestimentaire. Dans les années 1900, le comte von Zeppelin, président de Lorraine accompagné de la comtesse se rendit plusieurs fois à Paris et alla à Nancy incognito faire des courses. Les Nancéiens qui allaient chaque année aux cérémonies de Mars-la-Tour ne manquaient pas de pousser jusqu'à Gravelotte, ce qui mettait les autorités allemandes sur les dents mais il ne se passait rien. A l'inauguration du monument de Noisseville (octobre 1908), de nombreux Français se déplacèrent, notamment le député Albert Lebrun²⁰. A partir de 1910, le climat changea. La diffusion des oeuvres de Maurice Barrès qui opposait Metz germanisée malgré elle à Nancy, la ville française par excellence, avait agi sur les sensibilités. L'atterrissage accidentel de deux Zeppelins, l'un à Lunéville, l'autre à Toul, la course aux armements, les débats sur la loi des trois ans, la crainte des espions avaient excité les esprits. Un incident révélateur de cet état d'esprit se produisit à Nancy²¹. Deux représentants de commerce allemands s'étaient rendus le 13 avril 1913 à Nancy "visiter la belle ville que Maurice Barrès dans *Colette Baudoche* avait célébrée avec tant d'enthousiasme comme une ville d'art et d'histoire". Après avoir mangé à la *Brasserie Lorraine* et admiré la Pépinière, ils commirent l'imprudence d'entrer dans une brasserie où l'on jouait une pièce intitulée "Fritz le Uhlan". Tout un programme! A leurs chapeaux tyroliens, ils furent reconnus, invectivés "officiers Prussiens", "sales Prussiens". Ils décidèrent de rentrer à Metz par le premier train. Dans la salle d'attente de la gare, ils furent de nouveau insultés "deux Guillaume", "sales Prussiens" sans qu'aucun policier ou

¹⁹ Jean-François Eck, *Louis Marin et la Lorraine 1905-1914*, thèse dactyl. Institut Etudes Politiques, Paris 1980.

²⁰ François Roth, "Le Souvenir Français en Lorraine annexée", dans: *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1974.

²¹ A.D. Bas-Rhin AL 27 (917).

employé de la Compagnie ne vint à leur secours. Le lendemain, la *Lothringer Zeitung* de Metz titrait: "Comment deux Allemands ont été insultés et maltraités hier à Nancy". Il ne faudrait pas généraliser; la frontière restait paisible. Même des soldats en uniforme, français ou allemands, la franchissaient sans faire siffler les balles. Un exemple parmi d'autres, le 17 janvier 1914, un douanier allemand de Novéant repérait à la jumelle deux officiers français en uniforme et à cheval qui avaient franchi durant quatre minutes la frontière près de la route Novéant-Arnville. Il fit un bref rapport conservé dans les archives. L'affaire Schnaebelé avait été quelque chose d'exceptionnel, d'unique en son genre. Il faut certes la rappeler car elle avait marqué les esprits mais les pratiques quotidiennes, à la frontière, étaient toutes autres. À la ligne Malgré les quelques signes de nervosité que nous avons relevés, la frontière resta ouverte jusqu'à l'extrême fin de la crise de juillet 1914. Les relations ferroviaires furent suspendues seulement le 31 juillet. Chacun, de son côté, se prépara à l'affrontement. Dans le processus guerrier qui conduisit à la Première Guerre Mondiale, la frontière ne joua aucun rôle. Une fois la guerre déclarée, l'esprit de la frontière ne fut pas étranger à la détermination qui saisit les Français de l'Est lors de la mobilisation. C'était l'Allemagne qui avait déclaré la guerre; la guerre était la guerre du droit et l'abolition de la frontière injuste devint le but de guerre qui faisait l'unanimité des populations de l'Est. La France menait une guerre de restitution des provinces perdues.

L'héritage de la frontière

En 1918, la frontière de 1815 fut rétablie de fait. Les Français auraient voulu plus: la frontière de 1814 et pourquoi pas pour certains aller jusqu'à la frontière naturelle du Rhin²². Les Anglo-Saxons s'opposèrent à cette prétention mais ils firent deux concessions que le traité de Versailles consacra. Pour une durée de quinze ans, un Territoire de la Sarre fut détaché du *Reich* et placé pratiquement sous le contrôle de la France. Quant à la rive gauche du Rhin, elle était occupée pour une durée variable et démilitarisée. La frontière militaire du *Reich* ne coïncidait plus avec sa frontière politique. Ces dispositions devaient être temporaires. En 1935 à la suite d'un plébiscite, le Territoire de la Sarre fut réintégré dans le *Reich* et en 1936 Hitler remilitarisait la rive gauche du Rhin. Frontière politique et frontière militaire coïncidaient de nouveau. En 1940 Hitler rétablit de fait la frontière de 1871 et dans l'hypothèse d'une victoire allemande, il préparait au détriment de la France un nouveau déplacement de la frontière vers l'ouest. On sait ce qu'il advint des projets du *Troisième Reich*. En 1945 la frontière de 1815 confirmée en 1919 redevint la frontière franco-allemande malgré quelques velléités gaullistes de mordre un peu sur le territoire allemand. Une fois la question de la Sarre résolue conformément aux vœux des Allemands, le contentieux frontalier et territorial ouvert entre les deux peuples depuis la Révolution semble enfin avoir trouvé une solution réciproquement acceptée. Cette solution est la frontière 1815-1871.

²² A ce sujet on peut consulter les travaux du Comité d'Etudes. *L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est. Travaux du Comité d'Etudes*, I, Paris 1918. Georges Soutou, "La France et les Marches de l'Est", dans: *Revue Historique*, 1979.

Alors la frontière de 1871 appartient-elle désormais définitivement à l'histoire? Pas tout à fait car elle a laissé des traces aussi bien dans les mentalités, les comportements et la législation que dans la géographie administrative. Pendant un demi-siècle les Alsaciens-Lorrains ont vécu une histoire différente de celle des autres Français. Des éléments de législation d'origine allemande ont été longtemps conservés; des textes que les Français avaient abrogés et que les Allemands avaient conservés, sont resté en usage en Alsace-Lorraine en particulier le statut des quatre cultes reconnus (le Concordat de 1801 pour l'Eglise catholique) et le caractère confessionnel de l'école primaire. Pendant longtemps, les Alsaciens-Lorrains ont parlé de "l'Intérieur" pour désigner la France. Une frontière invisible les séparait des autres Français auxquels on lançait parfois "on voit bien que vous êtes de l'Intérieur" ou encore "Vous raisonnez comme un Français de l'Intérieur". Cela voulait dire que le Français en question ignorait ou ne prenait pas en compte cette histoire séparée. Entre Joeuf (Meurthe-et-Moselle) et Moyeuvre (Moselle) pourtant dans la même vallée de l'Orne, entre Longwy et Thionville, entre Belfort et Mulhouse, il a subsisté longtemps et peut-être peut-on le ressentir encore aujourd'hui, une subtile différence d'atmosphère. Le particularisme mosellan a pris sa source dans cette histoire séparée tout en s'alimentant à d'autres données. En revanche la rivalité Nancy-Metz n'est pas un héritage; elle était antérieure à 1870; puis elle s'est reformulée après la Seconde Guerre Mondiale en utilisant des arguments tirés de la période de l'annexion. Le principal d'entre eux étant qu'il fallait rééquilibrer Metz puisque l'annexion allemande l'avait dépouillée au bénéfice de Nancy.

La géographie administrative est un autre héritage de cette frontière. En effet les départements antérieurs à 1871 n'ont jamais été reconstitués ni en 1919 ni en 1945. Le Territoire de Belfort, ce "lambeau de l'Alsace", est maintenant rattaché à la région de Franche-Comté; les deux cantons des Vosges rattachés à l'Alsace en 1871 sont restés dans le Bas-Rhin. Le département de la Meurthe-et-Moselle formé en 1871 avec les parties non annexées de la Moselle et de la Meurthe a fêté en 1991 son 120^{ème} anniversaire. Les limites départementales actuelles entre la Meurthe-et-Moselle et la Moselle, entre les Vosges et le Bas-Rhin, entre le Territoire de Belfort et le Haut-Rhin témoignent aujourd'hui de la persistance du tracé de la frontière franco-allemande de 1871.